



VILLE DE SION



Communiqué de presse

Sion rejoint les «Communes amies des enfants»

Zurich/Sion, le 20 août 2014 – Sion est la première ville valaisanne et la seconde de Suisse romande à recevoir aujourd'hui la mention de l'UNICEF «Commune amie des enfants». Ce label récompense la volonté et les efforts déployés pour mettre en oeuvre la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant de manière complète au niveau communal et inclure systématiquement le point de vue des enfants et des jeunes dans les processus qui les concernent.

Riche de 7'000 ans d'histoire, la Ville de Sion compte à ce jour plus de 32'000 habitants - dont un quart d'enfants et de jeunes de 5 à 25 ans - et affiche un taux de croissance annuel de 300 personnes depuis une décennie. Centre régional où l'on afflue nombreux pour y travailler et s'y divertir, la Capitale du Valais propose de multiples possibilités de formations, bientôt complétées par l'arrivée d'un campus qui réunira des chaires de l'EPFL et la Haute école d'ingénierie de la HES SO Valais. Depuis aujourd'hui, Sion est aussi la première ville du canton et la seconde de Suisse romande à obtenir la mention de l'UNICEF «Commune amie des enfants». La remise officielle de la distinction a lieu ce mercredi 20 août 2014, à 16h00 à l'occasion d'une brève cérémonie officielle lors de la Fête des écoles à la Place du Scex.

« Dans la patrie de Jean Zermatten, les autorités sédunoises mènent depuis de nombreuses années une politique jeunesse particulièrement attentive au bien-être des enfants et des jeunes, qui sont les adultes de demain et représentent une force motrice et régénératrice pour notre Ville », témoigne Nadine Pardo-Gilliand, conseillère municipale en charge du dicastère de la jeunesse et des loisirs. Et de poursuivre : « Cette distinction de l'UNICEF est une belle reconnaissance de la pertinence des lignes directrices adoptées et des nombreuses offres enfance et jeunesse développées sur le terrain avec la collaboration de nos différents partenaires. Elle nous engage à poursuivre dans cette voie, dans une approche globale prenant en considération tous les quartiers de Sion. »

«Du point de vue de son orientation stratégique, de ses mesures politiques ainsi que des réseaux et des plateformes interdisciplinaires pour les enfants et les jeunes, la Ville de Sion est exemplaire», relève Elsbeth Müller, directrice générale d'UNICEF Suisse, expliquant ainsi la décision positive du jury. «Le droit d'exprimer son opinion comme c'est le cas par exemple lors des « Forum Jeunes », soit des ateliers destinés à récolter les points de vue d'un panel représentatif sur les priorités du moment, est un pilier central de la politique sédunoise de l'enfance et de la jeunesse. Il exprime, à l'instar d'une « Permanence jeunesse » qui est à disposition tous les mercredis après-midi, la volonté délibérée d'améliorer le milieu de vie des enfants et des jeunes et d'inclure leurs besoins dans les processus de planification et de mise en oeuvre».

Observatoire de la jeunesse sédunoise, plan de mobilité adapté aux enfants et Association RLC-Totem

La Ville de Sion a créé et assure le pilotage de l'Observatoire de la jeunesse sédunoise, un outil unique et efficient qui permet une complémentarité avec les Forums jeunes. A l'origine de nombreux projets (ligne téléphonique de soutien à la fonction parentale, sensibilisation aux mésusages d'Internet, Prix d'encouragement à la jeunesse, etc.), l'Observatoire est un organe consultatif interdisciplinaire composé d'une vingtaine de professionnels issus notamment des domaines de la prévention, de l'animation, de la justice, de l'éducation, de la sécurité, du développement urbain ainsi que du monde associatif. Destiné à favoriser une culture du travail en réseau, il assure une vision transversale et relaie au conseil municipal via la commission jeunesse et loisirs des constats ou des éventuelles problématiques à anticiper. Le thème actuellement traité par le réseau - qui fêtera ses dix ans d'existence cette année - est celui de l'utilisation possible de l'espace public par les enfants et les jeunes.

Sur le plan de la mobilité, Sion se montre également soucieuse de la sécurité et de la convivialité des chemins des écoliers. Au printemps 2011, un plan de déplacement scolaire a été élaboré pour les quartiers de Champsec et de Vissigen. A cet effet, il a été demandé aux parents et aux élèves quelles traversées de routes/de rues ils jugeaient dangereuses et quels itinéraires étaient empruntés pour aller à l'école. La démarche a eu pour résultat un plan sur lequel figurent les structures destinées aux enfants (crèches, places de jeu, terrains de sport, aires de loisirs, etc.), les itinéraires recommandés pour les piétons, les pistes cyclables ainsi que les zones de rencontre et les zones piétonnières. Une démarche similaire est en cours pour les écoles de Bramois et d'Uvrier. L'introduction d'une médiation scolaire a pour sa part contribué à la diffusion de messages de sensibilisation au mieux vivre ensemble dans le cadre scolaire et au-delà, notamment par le biais d'une campagne annuelle nommée « Le Respect des gens et des choses », étendue depuis 2010 à l'ensemble des classes enfantines et primaires dans deux établissements.

Des activités créatrices et des espaces favorables au développement des idées sont d'autres aspects de la politique de la Ville de Sion. C'est pour cela qu'elle soutient depuis près de cinquante ans l'Association « Rencontres, loisirs, cultures » (RLC), dont les actions sont prioritairement dédiées aux enfants et aux jeunes. Multi-structure, le RLC accompagne notamment les jeunes de 10 à 25 ans dans la réalisation de leurs projets au centre de loisirs du « Totem », en mettant à leur disposition des locaux pour diverses activités socioculturelles (danse, chant, webradio, atelier audiovisuel, etc.) ainsi qu'une salle pour s'initier à l'organisation de premiers spectacles ou concerts. Le « Tipi », un petit pavillon entouré de verdure dans le quartier de Châteauneuf est ouvert aux enfants de 6 à 12 ans. Des animateurs accompagnent et aident les enfants, qu'il s'agisse de planter des légumes dans le jardin potager de la maison ou de créer des constructions originales en bois. Dans toutes ces structures et y compris dans les activités « hors murs » du RLC, les animateurs de l'Association ont pour philosophie de permettre aux enfants et aux jeunes de développer leurs idées personnelles, de les concrétiser, d'en porter la responsabilité et d'agir de manière autonome.

L'UNICEF et les droits de l'enfant en Suisse

La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant a force obligatoire en Suisse depuis 1997 et le 20 novembre 2014 marquera son 25^e anniversaire. En qualité de traité international, la Convention oblige les Etats à protéger les droits de l'enfant en prenant des mesures au niveau de leur législation. En vertu de la Convention, tous les enfants ont droit à un niveau de vie suffisant, à des mesures d'encouragement et à une protection appropriée; ils ont aussi le droit de prendre part à la vie sociale. En Suisse, la responsabilité de la mise en œuvre des droits de l'enfant incombe aux cantons et aux communes.

L'initiative «Commune amie des enfants» (CAE) fournit aux responsables des décisions dans les communes un outil qui leur permet d'analyser les effets de leurs programmes et de leurs projets sur les enfants et d'améliorer leur degré d'adaptation aux enfants. Cet instrument favorise l'application systématique des droits de l'enfant et renforce les possibilités de participation et d'intervention des enfants dans leur environnement immédiat: la commune où ils vivent. La démarche se compose de quatre étapes et prévoit en dernier lieu l'attribution du label CAE.

Communes ayant obtenu le label «Commune amie des enfants»:

Arlesheim (BL), Basel (BS), Blauen (BL), Fehraltorf (ZH), Frauenfeld (TG), Hitzkirch(LU), Lau-persdorf(SO), Lausanne (VD), Lyss (BE), Reinach (BL), Riehen (BS), Teufen (AR), Uznach (SG)

A renouvelé la certification de «Commune amie des enfants»:

Wauwil / LU

Autres informations concernant l'initiative de l'UNICEF «Commune amie des enfants»:

www.communeamiedesenfants.ch

Informations concernant Sion:

www.sion.ch

Contacts pour les médias:

Simone Isermann

Attachée de presse

UNICEF Suisse

Tél. 044 317 22 41

E-Mail: s.isermann@unicef.ch

Fleur Jaccard

Responsable Public Affairs

UNICEF Suisse

Tél. 044 317 22 72

E-Mail: f.jaccard@unicef.ch

Valentin Lonfat

Coordinateur jeunesse de la Ville de Sion

Tél. 027 324 12 64

E-Mail : v.lonfat@sion.ch

A propos de l'UNICEF

L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, s'appuie sur plus de 65 ans d'expérience dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence. L'UNICEF met tout en oeuvre pour que les enfants puissent survivre et avoir une enfance préservée. La réalisation de programmes dans le domaine de la santé, de l'alimentation, de l'instruction, de l'eau et de l'hygiène ainsi que la protection des enfants contre les abus, l'exploitation, la violence et le VIH/sida font partie de ses tâches centrales. L'UNICEF assure son financement uniquement grâce à des contributions volontaires. L'organisation est représentée en Suisse par le Comité suisse pour l'UNICEF. UNICEF Suisse s'investit depuis plus de 50 ans pour les enfants, dans le monde et en Suisse.